

Guyancourt, le 28 juin 2017

Le Directeur académique des services de  
l'éducation nationale, directeur des services  
départementaux de l'éducation nationale  
des Yvelines

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs des  
écoles élémentaires publiques  
s/c de Mesdames et Messieurs  
les Inspecteurs de l'Éducation nationale

Mesdames et Messieurs les Directeurs des  
écoles régionales du premier degré  
s/c de Mesdames et Messieurs  
les Inspecteurs de l'Éducation nationale

Mesdames et Messieurs  
les Principaux des collèges publics

Mesdames et Messieurs les Directeurs  
Adjoints chargés des SEGPA

**Division des élèves et  
des établissements**

Affaire suivie par  
Mme Samar ACHKAR  
Chef de division

Téléphone  
01.39.23.62.03  
Télécopie  
01.39.23.62.85

**DEET 2 – Pôle 1<sup>er</sup> degré**  
[ce.ia78.deet2@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia78.deet2@ac-versailles.fr)

**DEET 3 – Pôle 2<sup>nd</sup> degré**  
[ce.ia78.deet3@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia78.deet3@ac-versailles.fr)

Adresse postale  
BP 100  
78053 Saint-Quentin-  
en-Yvelines cedex

Accueil du public  
19 avenue du Centre  
78280 Guyancourt

Objet : Concours «Vivre la laïcité à l'École» – Classes de cycle 3 (CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>) et  
de cycle 4 (5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>)

Maintenant que la Charte de la Laïcité est affichée dans toutes les écoles et  
établissements d'enseignement du second degré public des Yvelines, il me paraît utile  
que les écoliers et les collégiens soient sensibilisés et adhèrent à ce principe qui  
constitue l'un des fondements de notre système éducatif.

En partenariat avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale,  
l'Observatoire de la laïcité invite tous les élèves des cycles 3 et 4 à participer au concours  
«Vivre la laïcité à l'École». L'enjeu est d'aider les enseignants à susciter la réflexion des  
élèves autour des pratiques quotidiennes de la laïcité. Ainsi cet exercice trouve sa place  
dans la construction du parcours citoyen de chaque élève. Il peut également contribuer  
au développement de la liaison école-collège.

• **Objet du concours :**

Les participants sont invités à présenter un travail libre : texte, dessin, vidéo, diaporama,  
bande dessinée ... La charte de la laïcité pourra servir de support pédagogique. Les  
enseignants veilleront à garantir le respect de la propriété intellectuelle d'œuvres de  
l'esprit.





2/2

- **Conditions de participation, calendrier et modalités d'organisation :**

Le concours «Vivre la laïcité à l'École», dont l'inscription est gratuite, s'adresse à un groupe d'élèves, à une classe entière ou à des élèves de plusieurs classes, placés sous la responsabilité d'un ou de plusieurs enseignants. Les niveaux de classe peuvent être différents.

Le bulletin d'inscription, téléchargeable sur le site [laicite78.fr](http://laicite78.fr), est à retourner à l'Observatoire de la laïcité 78 avant le vendredi 20 octobre 2017. Il peut soit être renseigné en ligne à l'adresse : « [laicite78.fr](http://laicite78.fr) », soit retourné par courrier à l'adresse suivante : Observatoire de la laïcité 78 - ADPEP, 2 rue Georges Méliès ZAC de la Croix Bonnet 78390 Bois d'Arcy.

Les productions seront envoyées à l'Observatoire de la laïcité 78 ou transmises, sous format numérique ou numérisé, à l'adresse suivante : [observatoire.laicite78@laposte.net](mailto:observatoire.laicite78@laposte.net) avant le vendredi 16 mars 2018.

- **Composition du jury et récompenses :**

Sont membres du jury – présidé par une personnalité qualifiée – un représentant de chaque organisation membre de l'Observatoire de la laïcité 78 et des représentants de la DSDEN.

Le jury distinguera quatre groupes d'élèves, deux pour le cycle 3 et deux pour le cycle 4.

Tous les participants au concours «Vivre la laïcité à l'École» seront récompensés et leurs œuvres figureront sur le site [laicite78.fr](http://laicite78.fr). Une remise de distinctions et de récompenses aux lauréats se déroulera à l'issue d'une cérémonie au cours de laquelle les œuvres seront présentées.

- **Droit à l'image, propriété des productions et dépôt du règlement :**

Le règlement du concours est consultable sur le site [laicite78.fr](http://laicite78.fr).

- **Composition de l'Observatoire de la laïcité :**

Sont membres de l'Observatoire de la laïcité des Yvelines les organisations suivantes : AD PEP 78, l'Autonome de Solidarité Laïque, FCPE 78, FSU 78, La ligue de l'enseignement, MAIF, MGEN, OCCE 78, SE-Unsa 78, SGEN-CFDT 78, Union départementale des DDEN et UNSA-Education, USEP.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation pour que ce concours inédit rencontre le plus grand succès.

Serge CLEMENT